

Résolution du rassemblement du CHUV

Jeudi 9 février à 12h30

* * * * *

Le rassemblement du CHUV constate qu'à ce jour le Conseil d'État n'est toujours pas revenu sur sa décision d'indexer les salaires de 1,4% pour le secteur public et parapublic au 1^{er} janvier 2023. Ce taux représente une baisse importante des salaires réels.

Une rencontre est prévue le 23 février entre une délégation du Cde et les représentant.e.s du personnel. Nous constatons l'absence de Mme Ruiz, cheffe du Département de la santé dans cette délégation. Nous demandons sa présence et sa participation active dans la délégation du Conseil d'Etat.

Au vu de ce qui précède, le rassemblement du CHUV de ce jour:

- Répète sa demande au Conseil d'État d'ouvrir des négociations et d'améliorer sa proposition d'indexation.
- S'engage à participer à l'Assemblée générale de la fonction publique et du secteur parapublic le 23 février au soir prochain pour débattre du résultat de la discussion avec le Conseil d'Etat.
- Sans réponse satisfaisante à ses deux revendications, se déclare favorable à une nouvelle journée de mobilisation le mercredi 1er mars prochain et appelle l'ensemble des salarié.e.s du CHUV de tous les sites à préparer cette mobilisation dès aujourd'hui.

Résolution votée le 9 février 2023 à l'unanimité